



COMMUNIQUE
AUTONOME

ASSEMBLEE GENERALE & Assemblée Générale Extraordinaire

Chers (es) adhérents (es),

Notre Assemblée Générale Départementale (A.G.D) se tiendra le vendredi 8 février 2019 à 9h00 à la Maison de la Méditerranée salle « Porquerolles », qui se trouve derrière le CIS du Port Marchand à Toulon.

Une Assemblée Générale Extraordinaire (A.G.E) aura lieu à la suite de notre AGD afin de pouvoir procéder aux votes si toutefois le quorum n'était pas atteint.

Nous vous rappelons que les Assemblées Générales ne sont pas des réunions d'informations syndicales ouvertes à tous comme lors de nos visites de centres, et que seuls les adhérents peuvent y assister.

La présence de chacun est, comme chaque année indispensable, afin de valider les grandes orientations de notre action pour l'année 2019.

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Les Autonomes